

# REGISTRES PAROISSIAUX (DE CATHOLICITE) D'AUBERVILLIERS DE 1552 A 1792

## FICHE DESCRIPTIVE

- I - IDENTIFICATION
- II - CONTEXTE
- III - CONTENU
- IV - CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION
- V - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

## REPERTOIRE NUMERIQUE

---

### FICHE DESCRIPTIVE

#### **I - IDENTIFICATION**

- Référence** : FR AC 93001
- Intitulé** : Registres paroissiaux des actes de catholicité
- Cotes extrêmes** : 1E1-13, 15-18
- Lieu de conservation** : Archives communales d'Aubervilliers. Service Archives-Documentation, 31-33 rue de la Commune de Paris, 93300 Aubervilliers
- Dates** : 1552-1792
- Niveau de description** : Sous-série organique
- Importance matérielle** : 16 volumes reliés comprenant les registres paroissiaux (des actes de catholicité) des années 1552 à 1790 (1E1-13, 15 et 17) et la première partie d'un volume relié comprenant les registres paroissiaux (et achevés par les premiers actes d'état civil) pour les années 1791-1792 (1E18 1<sup>ère</sup> partie). 0,76 mètre linéaire.

#### **II - CONTEXTE**

- Producteur** : Paroisse Notre-Dame des Vertus d'Aubervilliers

##### **Histoire administrative**

###### Paroisse

###### *Généralités*

Sous l'Ancien Régime la paroisse constitue le premier cadre de vie de la population, à la fois cellule de base de l'administration ecclésiastique et de la communauté d'habitants.

L'administration temporelle ou matérielle de la paroisse est à la charge du conseil de fabrique, chargé de la gestion des biens de l'église paroissiale. Les membres élus de cette fabrique sont les marguilliers. Un syndic représente la communauté d'habitants aux sein de ses assemblées.

Le curé est le chef spirituel. Il assure un rôle d'intermédiaire avec les autorités civiles et religieuses et doit tenir les registres paroissiaux sur lesquels sont consignés les actes de baptêmes, mariages et sépultures (mais aussi parfois les testaments ou les bans de mariages).

### *Aubervilliers-les-Vertus*

Vers l'an 1300, on ne trouvait à Aubervilliers (d'après l'Abbé Lebeuf) qu'une simple chapelle desservie par un vicaire nommé par le curé de « Saint-Marcel lès Saint-Denis ».

Elevée en église curiale, sous l'invocation de Saint-Christophe, son desservant est alors « présenté » par le prieur de Deuil.

A partir de 1336, elle devient le siège d'un pèlerinage important (rapporté par l'Abbé Jacques Du Breul au XVII<sup>e</sup> s.) dont fait l'objet une statue miraculeuse de la Vierge, qui prend le nom de Notre-Dame des Vertus (ancienne appellation de « miracles »). Ce vocable ne sera reconnu officiellement qu'en 1866.

Les travaux de construction de l'église actuelle remontent aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (la tour et le clocher ayant été achevés en 1541).

Le 1<sup>er</sup> septembre 1622, une bulle pontificale approuve l'union de la cure d'Aubervilliers avec la congrégation de l'Oratoire, installée à Aubervilliers en 1618 (sous l'impulsion de Jacques Gallemant curé d'Aubervilliers et ami du cardinal Pierre de Bérulle, fondateur de l'ordre en France).

A partir de février 1623 les prêtres de la congrégation assurent la tenue des registres paroissiaux en remplacement de l'ancien curé (Guillaume Farges). Ils font agrandir l'église et réaliser une nouvelle façade (1628).

Le 16 janvier 1791, Mesme Monard, curé et supérieur de l'Oratoire d'Aubervilliers assure sa prestation de serment civique conformément aux dispositions de la Constitution civile du clergé (adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 12 juillet 1790) et du décret en date du 27 novembre 1790.

### Registres paroissiaux

#### *Généralités*

A l'origine (XIV et XV<sup>e</sup> siècles) les enregistrements de tels actes sont d'initiative locale et principalement d'origine épiscopale. Ils servent au contrôle des liens de parenté ou encore au contrôle de l'âge des personnes postulant à un bénéfice ecclésiastique.

L'enregistrement des baptêmes mais également des sépultures (pour les détenteurs de bénéfices ecclésiastiques) sont rendus obligatoires par l'ordonnance royale de Villers-Cotterêts d'août 1539. Ce texte important pris par le roi François 1<sup>er</sup> impose notamment l'usage du français dans les actes officiels et de justice.

En 1563 le concile de Trente dans le cadre de la Contre-Réforme (ou Réforme catholique) renforce la réglementation civile en prescrivant la tenue d'un registre mentionnant le nom des baptisés et de leurs parrains et marraines (afin d'éviter les mariages de parenté spirituelle) ainsi que l'enregistrement des mariages solennels célébrés par le curé de la paroisse en présence de témoins.

Les dispositions royales prises concernant les baptêmes sont confirmées par l'ordonnance de Blois (mai 1579) faisant obligation d'enregistrer également tous les mariages et les sépultures. Elle rappelle l'obligation de déposer les registres au greffe de la juridiction civile concernée. Cette disposition est très peu suivie car les curés sont désireux de ne pas s'en dessaisir et prennent souvent l'habitude de tenir leur registre en double.

L'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye (dite Code Louis) d'avril 1667, impose la tenue des registres en deux exemplaires : un original (la minute) et une copie (la grosse). Elle uniformise la rédaction des actes et impose la signature du père, des parrains et marraines (pour les baptêmes), des conjoints et des témoins (pour les mariages) et celles de deux parents ou amis présents (pour les sépultures).

La déclaration royale du 9 avril 1736 impose la tenue de deux originaux signés.

Le 12 juillet 1746 un arrêt du conseil du Roi prescrit la tenue de registres séparés pour les baptêmes et les mariages d'une part et pour les sépultures de l'autre afin de pouvoir communiquer ceux-ci aux contrôleurs du Domaine.

La tenue des actes des mariages (ou bénédiction nuptiales) est parfois accompagnée des différentes mentions d'autorisations (mariage avec une personne d'une autre paroisse par exemple), de publications ou de dispenses éventuelles (parenté, bans).

La Constitution du 3 septembre 1791 modifie les fondements de l'Ancien Régime et prévoit l'enregistrement par des officiers publics, pour tous les habitants sans distinction, des actes de naissances, mariages et décès.

Le décret du 20 septembre 1792 confie aux municipalités le soin de tenir les registres et ordonne le dépôt des anciens registres paroissiaux à la mairie. L'état civil moderne est créé avec la tenue de tables annuelles et décennales et la confirmation du dépôt d'un double original aux greffes des tribunaux. D'une manière générale, les actes d'état civil de la fin de l'année 1792 sont portés par les officiers d'état civil sur le registre en cours à la suite des actes rédigés par les curés.

### *Registres paroissiaux d'Aubervilliers*

L'enregistrement des baptêmes à Notre-Dame des Vertus commence en mai 1552 (13 ans après l'ordonnance de Villers-Cotterêts). Il est suivi par l'enregistrement des mariages en novembre 1581 et plus tardivement par celui des sépultures à partir de septembre 1615 (les actes de mariages et sépultures étant obligatoires depuis l'ordonnance de Blois de mai 1579).

Par ailleurs les registres d'Aubervilliers comprennent des testaments (de septembre 1560 à octobre 1574) ou encore des publications de mariages (entre septembre 1628 et février 1653).

Le 25 octobre 1792, en application de la loi des 20 et 25 septembre donnant naissance à l'état civil laïc et moderne, les registres paroissiaux sont clos en présence notamment de Mesme Monard curé, de Jean Oyon « faisant les fonctions de maire » et de Jean Houdet, agent municipal élu « pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès ». Ce registre est poursuivi civilement jusqu'à la fin de l'année (du 27 septembre au 27 décembre) et achevé par la table des actes paroissiaux et civils relevés au cours de l'année 1792.

### **Historique de la conservation**

Les registres paroissiaux d'Aubervilliers sont localisés au presbytère au moment de leur clôture et avant leur transfert à la commune, le 25 octobre 1792. Ils sont intégrés ensuite dans les archives de la commune et sont conservés dans les différents locaux servant de mairie jusqu'au bâtiment actuel édifié en 1849 (et agrandi à plusieurs reprises jusqu'en 1926).

A partir de 1976 des magasins de conservation ont été aménagés pour les archives dans les sous-sols de l'hôtel de ville et un service communal est créé en novembre 1982.

Depuis mai 1988, ce service est situé, avec ses magasins d'archives, dans le bâtiment administratif localisé 31-33 rue de la Commune de Paris.

Afin de veiller à leur bonne conservation et afin d'éviter des manipulations fréquentes, les registres paroissiaux (comme les registres d'état civil centenaires) ont fait l'objet de travaux de microfilmage. La dernière restauration des registres paroissiaux a été réalisée en 1986.

### **Modalités d'entrée**

Versement

### **III - CONTENU**

#### **Présentation du contenu**

Il s'agit des actes de catholicité tenus par les curés d'Aubervilliers à partir de 1552, jusqu'à la mise en application par la commune d'Aubervilliers de l'état civil moderne (clôture des registres paroissiaux le 25 octobre 1792).

Cette description et le répertoire excluent les tables reliées séparément et réalisées pour les baptêmes (1640-1790), les mariages (1640-1792) et les sépultures (1640-1790). Leur utilisation est relative car les classements suivent l'ordre alphabétique des prénoms des personnes.

Il existe des lacunes pour l'ensemble des actes. Ceux ayant été conservés couvrent (même parfois de manière incomplète) les périodes suivantes :

- Baptêmes :  
Mai 1552 à décembre 1570, décembre 1581 à avril 1634, août 1635 à octobre 1792.
- Mariages :  
Novembre 1581 à février 1582, septembre 1583 à avril 1590, août 1615 à janvier 1616, février 1617 à mai 1660, septembre 1660 à octobre 1671, janvier 1672 à octobre 1792.
- Sépultures :  
Septembre 1615 à janvier 1616, novembre 1617 à mars 1624, septembre 1624 à octobre 1792.

En dehors de ces actes les registres paroissiaux comprennent des testaments (septembre 1560 à octobre 1574), des publications des bans de mariages (septembre 1628 à juillet 1629, mai 1636 à octobre 1642, janvier 1645 à février 1653) et des mentions marginales (à partir de janvier 1672).

Par ailleurs le dernier registre paroissial est achevé avec les premiers actes d'état civil enregistrés du 27 octobre au 27 décembre 1792.

#### **Mode de classement**

Les registres paroissiaux ont été classés dans la série E (état civil) et non pas dans la série GG (cultes) du cadre de classement réglementaire des archives communales. Ce mode de classement a été autorisé par l'instruction de 1926 pour le classement et l'inventaire des archives communales « lorsque l'importance des archives antérieures à 1790 est trop minime pour motiver l'organisation d'un fonds spécial réservé aux documents remontant à l'Ancien Régime ». Pour Aubervilliers une sous-série 1E a donc été réservée au fonds constitué des registres paroissiaux et d'état civil. Les registres paroissiaux comprenant les actes de catholicité pour la période 1552-1792 ont été reliés en 17 volumes et placés en tête des registres d'état civil proprement dits.

Ils sont cotés 1E1 à 13 et 1E15 à 18. Pour les années 1791-1792 ils ont été reliés au début d'un volume coté 1E18 comprenant les premiers actes d'état civil (jusqu'en 1794).

Par ailleurs les tables correspondantes non comprises dans l'actuel instrument de recherche sont classées et cotées de la manière suivante :

- 1 E 14 (baptêmes 1640-1759)

et en partie avec les tables d'état civil pour les articles suivants :

- 1 E 25 (baptêmes 1760-1790),
- 1 E 26 (mariages religieux 1640-1792),
- 1 E 27 (sépultures 1640-1790),
- 1 E 28 (baptêmes 1640-1654, 1760).

## **IV – CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION**

### **Modalités d'accès**

Archives publiques communicables conformément à l'article L213-1 et L213-2 du code du patrimoine (délai de 100 ans à compter de la date du document pour l'état civil).

### **Modalités de reproduction**

Photocopie interdite (note AD 14114/3244 du 16 juin 1983)

### **Existence de copies**

Il n'existe pas de collection originale départementale car le double des registres paroissiaux déposé au greffe du tribunal de grande instance de l'ancien département de la Seine (ancienne juridiction du Châtelet) a été détruit en 1871 par les incendies allumés lors de journées de la Commune de Paris.

Du fait de leur ancienneté et vu le nombre important des consultations les registres paroissiaux comme les registres d'état civil d'Aubervilliers (collection communale) ont fait l'objet de plusieurs campagnes de microfilmage.

Les premières copies (35 mm) ont été réalisées en 1984 à l'occasion d'un prêt des registres aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

De nouvelles copies (16 mm) ont été réalisées en interne par le service des Archives communales d'Aubervilliers en 1988.

La numérisation en couleurs des registres paroissiaux (à l'exception des tables) a été effectuée au cours de l'année 2005 avec le soutien de la Direction des Archives de France et de la Mission Recherche et technologie du Ministère de la culture. Les tables et une première tranche des registres d'état civil (jusqu'en 1865) ont été numérisés en noir et blanc.

### **Instrument de recherche**

Extrait du répertoire numérique de la série E, sous-série 1E (registres de catholicité et d'état civil). Cet instrument de recherche mis à jour comprend la collection originale et municipale d'Aubervilliers des registres de catholicité (depuis 1552) et de l'état civil centenaire mais également la collection microfilmée municipale, paroissiale et diocésaine d'Aubervilliers-Notre-Dame des Vertus (jusqu'en 1896) et de Pantin-Sainte-Marthe des Quatre-chemins (1875-1895).

## **V – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **Sources complémentaires**

#### *Archives communales d'Aubervilliers*

- Microfilms de sécurité, 1Mi/EC 1 à 3 : registres paroissiaux (1552-1792). Des copies de ces microfilms sont également consultables aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis,
- Collection numérisée (en couleurs) des registres paroissiaux (1552-1792),
- Microfilms de complément, 1Mi/RC 1 à 18 : registres de catholicité de Notre Dame des Vertus (1811-1895) et de Sainte-Marthe des Quatre-chemins (1875-1895)

Le dépouillement des registres paroissiaux a été effectué par une équipe de bénévoles de la Société d'histoire et de la vie à Aubervilliers (SHVA, Ferme Mazier, 70 rue Heurtault, 93300 Aubervilliers, ☎ 01 49 37 15 43). Des tables décennales indiquant au moins alphabétiquement les noms, les prénoms et les dates des actes ont été réalisées pour la période 1640-1792. Elles sont déjà consultables dans la salle de lecture des Archives communales d'Aubervilliers ou encore aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis et au siège de l'association qui en assure également la reconstitution et la mise à jour informatisée. De nouvelles tables ont été rédigées pour la période 1552-1639.

Pour l'Ancien Régime, en dehors des registres paroissiaux de catholicité (et des minutes notariales) divers documents concernent la gestion de la paroisse et de l'Oratoire, mais également la seigneurie d'Aubervilliers. Ils sont conservés principalement aux Archives communales d'Aubervilliers et de Saint-Denis, aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis, aux Archives de Paris et de l'ancien département de la Seine, aux Archives Nationales ou encore à la Bibliothèque Nationale (se référer à l'instrument de recherche : « Naître, vivre et mourir à Aubervilliers sous l'Ancien Régime, 1992 »).

## Bibliographie

### Ouvrages

- Jean Lebeuf, / **Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris** / par M. l'Abbé Lebeuf  
A Paris : chez Prault père, 1754-1757. 14 tomes en 7 vol. ; In-12
- Fernand Bournon / Département de la Seine. Direction des affaires départementales.  
**État des communes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**, publié sous les auspices du Conseil général (par Fernand Bournon). Aubervilliers. Notice historique et renseignements administratifs.  
Montévrain : Impr. de l'école d'Alembert, 1900. In-8.
- Léo Demode, Maurice Foulon / **Le vieil Aubervilliers, avant 1789** (notes d'histoire locale). Clermont-Ferrand : Imp. G. Mont- Louis, 1929.
- Raymond Labois / **Aubervilliers - Les Vertus - 1000 ans d'histoire civile et religieuse**.  
Aubervilliers, 1987.
- Jean-Marc Dabin, Jean-Pierre Decavele / **L'église Notre-Dame des Vertus**.  
Aubervilliers, 1990.
- Jacques Dessain / **Aubervilliers à travers les siècles. 1988-2002**.  
Tomes 1 à 4 (« des origines aux guerres de religion », « des guerres de religion à la Fronde », « sous Louis XIV », « un siècle de bouleversements... »).
- Pierre Batillot / **Aubervilliers (les Vertus)**. Bobigny, 1990.

voir aussi :

[http://www.aubervilliers.fr/article123.html?var\\_recherche=bibliographie](http://www.aubervilliers.fr/article123.html?var_recherche=bibliographie)

### Guides

- Michel Fleury, Louis Henry / **Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien**.  
Paris : Editions de l'Institut national d'études démographiques, 1985.
- **Guide des recherches sur l'histoire des familles**.  
Paris : Archives Nationales, 1988.

*Instruments de recherche*

- **Naître, vivre et mourir à Aubervilliers sous l'Ancien Régime.**  
Archives municipales d'Aubervilliers, 1992.
  
- **Des registres paroissiaux à l'Etat civil, série E.**  
Archives municipales d'Aubervilliers, 1997.

**Règles ou conventions**

Notice descriptive conforme à la norme ISAD(G)

**Date de création de la description**

20 février 2006

**Rédacteur de la notice :**

Jean-Charles Virmaux

## REPertoire NUMERIQUE

- 1E1 **Baptêmes (1552-1602), mariages (1581-1590), testaments (1560-1574) : registres** 1552-1602  
Mentions en français des baptêmes du 6 mai 1552 au 26 décembre 1570, de deux célébrations de messes pour les défunts les 25 septembre 1560 et 1<sup>er</sup> octobre 1575, des testaments du 25 septembre 1560 au 5 octobre 1574 puis à nouveau des baptêmes du 15 décembre 1581 au 31 juillet 1602 puis des mariages du 16 novembre 1581 au 6 février 1582 et du 25 septembre 1583 à avril 1590 et enfin des baptêmes du 5 avril 1598 au 19 mars 1601  
(registres 10 x 30,5 ; 11 x 32 cm reliés en un volume)
- 
- 1E2 **Baptêmes (1601-1634), mariages (1615-1625), sépultures (1615-1625) : registres** 1601-1634  
Mentions des baptêmes en français du 18 septembre 1602 au 5 février 1615, en latin du 10 février 1615 au 25 décembre 1615, en français le 1<sup>er</sup> janvier 1616, puis des sépultures en français du 30 septembre 1615 au 8 janvier 1616, de quelques mariages en français en décembre et en latin en août d'années non identifiées puis en français du 28 novembre 1615 au 25 janvier 1616, des baptêmes en latin du 3 décembre 1614 au 15 décembre 1623 puis définitivement en français comme pour tous les autres types d'actes du 14 janvier 1624 au 2 avril 1634 puis de quelques actes antérieurs du 17 janvier 1601 au 28 octobre 1612, des sépultures du 17 novembre 1617 au 8 janvier 1619, des mariages du 5 février 1617 au 1<sup>er</sup> juillet 1619, des sépultures du 8 janvier 1619 au 11 mars 1624, des mariages du 3 juin 1619 au 4 août 1625 et enfin des sépultures du 5 septembre 1624 au 24 août 1625.  
(registres 11,5 X 31 ; 11,5 X 30 cm reliés en un volume indiquant des dates erronées)
- 
- 1E3 **Publications des bans de mariages (1636-1653), sépultures (1625-1672) : registres** 1636-1672  
Mentions des sépultures du 28 août 1625 au 14 janvier 1672, d'une liste nominative des messes à célébrer le jour de la Saint-Martin 1635, puis des publications des bans de mariages du 18 mai 1636 au 19 octobre 1642 et du 15 janvier 1645 au 2 février 1653.  
(registres 11 X 32 ; 9 X 29,5 cm reliés en un volume)
- 
- 1E4 **Baptêmes (1635-1654), mariages (1625-1660), publications de bans de mariages (1628-1629) : registres** 1625-1660  
Mentions des baptêmes quelques uns sur parchemin au début et sur papier par la suite du 24 août 1635 au 22 avril 1654, puis des mariages du 28 septembre 1625 au 25 mai 1660, puis des publications de bans de mariages du 17 septembre 1628 au (?) 2 juillet 1629), puis d'un mariage le 16 juillet 1660 puis à nouveau des publications de bans de mariage du 22 au 29 juillet 1629, enfin d'une liste nominative non datée des messes à célébrer.  
(registres 11,5 X 30 cm reliés en un volume)



- 1E5 **Baptêmes (1654-1677), mariages (1660-1677), sépultures (1672-1677) : registres** 1654-1677  
Mentions des baptêmes du 22 avril 1654 au 14 janvier 1672, puis de quelques copies d'actes de baptêmes (de 1693, 1597, 1661), de mariages (de 1692 et 1660) et de sépultures (de 1669 et 1667), puis des mariages du 13 septembre 1660 au 26 octobre 1671 puis à la suite et sans séparation, des baptêmes, mariages et sépultures du 18 janvier 1672 au 21 septembre 1676 en double du 1<sup>er</sup> janvier 1675 au 21 septembre 1676, puis encore des baptêmes, mariages et sépultures du 29 septembre 1676 au 5 octobre 1677. Les premières mentions marginales signalétiques des différents types d'actes sont inscrites du 18 janvier 1672 au 29 mars 1674. Elles deviennent nominatives du 12 septembre 1674 au 5 octobre 1677.  
(registres 18,5 X 28 ; 16 X 31,5 ; 16,5 X 26 ; 17,5 X 27 cm reliés en un volume)
- 
- 1E6 **Baptêmes, mariages, sépultures (1677-1690) : registres** 1677-1690  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 7 octobre 1677 au 18 juillet 1690. Mentions marginales nominatives des actes de septembre 1677 à juin 1680, irrégulièrement de juin 1680 à octobre 1682 puis régulièrement d'octobre 1682 à juillet 1690.  
(registres 21 X 34,5 ; 17 X 27,5 ; 22 X 37 ; 22,5 X 33,5 ; 22 X 33 cm reliés en un volume)
- 
- 1E7 **Baptêmes, mariages, sépultures (1690-1700) : registres** 1690-1700  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 21 juillet 1690 au 19 décembre 1700. Mentions marginales nominatives des actes désormais régulières.  
(registres 23 X 33 ; 21,5 X 32,5 cm reliés en un volume)
- 
- 1E8 **Baptêmes, mariages, sépultures (1701-1710) : registres** 1701-1710  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 6 janvier 1701 au 30 décembre 1710. Avis de rédaction de quelques actes de 1703 sur le registre de 1702 "faute d'avoir eu les registres dans leur temps". Mentions marginales des actes très irrégulières.  
(registres 22,5 X 32,5 ; 18,5 X 25,5 ; 22 X 32 reliés en un volume)
- 
- 1E9 **Baptêmes, mariages, sépultures (1711-1720) : registres** 1711-1720  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 4 janvier 1711 au 23 décembre 1720. Actes en double pour les années 1716 et 1717.  
(registres 21,5 X 31 ; 19,5 X 26 ; 21 X 30,5 ; 19 X 25,5 ; 20,5 X 30,5 ; 22 X 32 cm reliés en un volume)

- 1E10 **Baptêmes, mariages, sépultures (1721-1730) : registres** 1721-1730  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 2 janvier 1721 au 26 décembre 1730. Réception le 6 juin 1723 de "Madeleine LECOUBE, femme d'Etienne JACOB procureur à St Denis en France et tabellion en cette paroisse après avoir fait son apprentissage à l'Hôtel Dieu de Paris et munie des certificats en bonne forme dudit apprentissage [qui] a été admise par nous soussignés curé et vicaire de cette paroisse à prêter le serment ordinaire et le dit serment prêté [qui] a été admise aux fonctionx de sage femme et receue en cette qualité René de VOLUYRE DE MORTAGNE curé, joseph BOYLIEVE prêtre de l'oratoire de Jésus vicaire". Notes situées après l'année 1724 relatant trois processions effectuées les 5 et 10 juillet 1725 et le 10 mai 1731.  
(registres 22 X 32 ; 22 X 32,5 ; 21 X 32 cm reliés en un volume)
- 
- 1E11 **Baptêmes, mariages, sépultures (1731-1740) : registres** 1731-1740  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 2 janvier 1731 au 27 décembre 1740. Mentions marginales des décès prématurés en marge des actes de baptêmes.  
(registres 22 X 32 ; 20 X 31,5 ; 21,5 X 32 cm reliés en un volume)
- 
- 1E12 **Baptêmes, mariages, sépultures (1741-1750) : registres** 1741-1750  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 1 janvier 1741 au 30 décembre 1750.  
(registres 21 X 31,5 ; 21 X 32 ; 20,5 X 32 cm reliés en un volume)
- 
- 1E13 **Baptêmes, mariages, sépultures (1751-1760) : registres** 1751-1760  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 11 janvier 1751 au 16 décembre 1760.  
(registres 20,5 X 31 ; 20 X 32 ; 20 X 31,5 cm reliés en un volume)
- 
- 1E15 **Baptêmes, mariages, sépultures (1761-1770) : registres** 1761-1770  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 3 janvier 1761 au 29 décembre 1770.  
(registres 21 X 31,5 ; 21 X 32 ; 20,5 X 31,5 ; 20,5 X 32 cm reliés en un volume)
- 
- 1E16 **Baptêmes, mariages, sépultures (1771-1781) : registres** 1771-1781  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 1 janvier 1771 au 2 janvier 1781 "comme il n'a point été possible d'avoir les registres de 1781 on a été obliger (sic) de continuer sur ceux de 1780". Les mentions marginales nominatives disparaissaient du 14 juin 1777 au début 1781.  
(registres 20,5 X 32 ; 20 X 31 ; 20 X 32 ; 20,5 X 31,5 cm reliés en un volume)

- 1E17 **Baptêmes, mariages, sépultures (1781-1790) : registres** 1781-1790  
Mentions des baptêmes, mariages et sépultures du 21 janvier 1781 au 27 décembre 1790. Les mentions marginales sont absentes jusqu'au 18 décembre 1782, puis rajoutées et numérotées postérieurement. En 1788 les actes sont rédigés sur un papier bleuté. Les premières tables annuelles et alphabétiques des noms et prénoms des personnes nées, mariées et décédées apparaissent en 1783 mais ont été rédigées postérieurement à la rédaction des actes. Seules celle de 1790 semble avoir été établie par Mesme MONARD curé d'Aubervilliers.  
(registres 20,5 X 32 ; 20,5 X 31 ; 20,5 X 31,5 ; 20 X 31,5 ; 20 X 32 cm reliés en un volume)
- 
- 1E18 **Baptêmes, mariages, sépultures (1791-10/1792)** 1791-1792  
Mentions de baptêmes, mariages et sépultures du 2 janvier 1791 au 25 octobre 1792. Arrêt et clôture des registres de catholicité des baptêmes, mariages et sépultures le 25 octobre 1792 en vertu de la loi du 20 septembre précédent. Dorénavant la rédaction des actes d'état-civil laïcs de naissances, mariages, divorces et décès est établie par le Maire.  
(registres 21 X 32 ; 21 X 31 cm reliés en première partie d'un volume comprenant le début des actes d'état-civil).